

Paris, le 18 octobre 2021

**Assemblée générale ordinaire
de l'Association amicale des anciens du CNES**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du lundi 11 octobre 2021
Belambra "Les Portes de Dordogne" à 46500 Alvignac les Eaux (Dordogne)**

Le lundi 11 octobre 2021 à 16 heures, les membres de l'association amicale des anciens du CNES, à jour de leur cotisation, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au Belambra "Les Portes de Dordogne" à 46500 Alvignac les Eaux (Dordogne), sur convocation du président, au nom du bureau, conformément aux statuts et au règlement intérieur.

Une feuille de présence a été établie. Le nombre de présents (41) et représentés (114) soit un total de 155 pour 550 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum est atteint et permet de tenir cette assemblée valablement.

*

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral du président et approbation,
- Rapport financier du trésorier et approbation,
- Activités des sections en 2020 et 2021 et perspectives pour 2022,
- Perspectives et budget prévisionnel pour 2022,
- Nouveaux membres du Conseil d'administration,
- Cotisation pour 2022,
- Assemblée générale 2022 (qui sera organisée par PeK),
- Questions diverses.

Rapport moral

Maurice Desloire présente ce rapport (annexe 1) qui est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier et quitus au trésorier

En raison de l'absence de Jean Louis Venturin, trésorier du Bureau national, Maurice Desloire présente les comptes du Bureau national pour 2019 et 2020 (annexe 2) ainsi que le budget prévisionnel pour 2021 (annexe 3), malgré la date tardive de cette assemblée. Tous ces points sont adoptés avec une abstention (Marie-Claude Minguillon).

Activités des sections pour 2020 et 2021 et perspectives pour 2022

Ces présentations sont faites par Alain Ragot et Yves Bonamich (annexes 4 et 5).

Perspectives et budget prévisionnel pour 2022

Globalement, les deux sections vont relancer progressivement les activités. Le budget prévisionnel (annexe 6) est accepté et il est convenu que les deux sections contribuent chacune à hauteur de 500 € au budget du Bureau national. Il est envisagé de célébrer, au niveau national, le 40ème anniversaire du vol de Jean-Loup Chrétien.

Nouveaux membres du Conseil d'administration

En raison du décès de Jérôme de Mesmay, représentant PeK au Conseil d'administration et en l'absence depuis 2019 d'un membre représentant PeK, il convient de compléter la représentation de PeK. Deux candidats se présentent : François Cahuzac et Michel Laffaiteur. Ils sont élus à l'unanimité.

Cotisation de base pour 2022

Elle est maintenue au niveau 2021, soit 27 € hors contribution UFR. Adoption à l'unanimité.

TASA a décidé en raison du Covid-19 de réduire de moitié le montant de la cotisation pour 2021.

Assemblée générale 2022 (qui sera organisée par PeK)

Deux possibilités sont actuellement étudiées : Hendaye (Pays Basque) et Port-Bail (Normandie). Il faudra veiller à ce que les dates proposées ne posent pas de problème avec le processus électoral. Un sondage réalisé in-situ montre une attirance partagée entre les deux options.

Questions diverses

Comme prévu, une présentation du nouveau site internet est faite par Geneviève Campan.

L'assemblée est close à 17:30.

*

Le Secrétaire,



Michel Laffaiteur

Le Président,



Maurice Desloire

PJ. : Annexes 1, 2, 3, 4, 5 et 6